

Attribution de subventions aux établissements scolaires et associations

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 21 février 2002 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

I - aux organismes publics d'enseignement

- * 100 € au Collège Voltaire pour le déplacement de 13 élèves à Fribourg (Allemagne) du 5 au 11 avril 2006.
- * 156 € au Collège Voltaire pour l'accueil de 13 élèves de Fribourg du 16 au 23 mai 2006 (subventions à verser au Lycée Victor Hugo, gestionnaire de l'opération).
- * 200 € au Lycée Jules Haag pour le déplacement de 29 élèves à Hassloch (Allemagne) du 17 au 24 mai 2006.
- * 382 € au Lycée Jules Haag pour le déplacement de 17 élèves à Targu-Jiu (Roumanie) du 26 mars au 7 avril 2006
- * 534 € au Collège Proudhon pour l'accueil de 34 élèves de Huddersfield du 18 au 26 mai 2006.
- * 1 220 € au Collège Proudhon pour le déplacement de 30 élèves à Huddersfield du 13 au 24 juin 2006 (subventions à verser au Lycée Pergaud, gestionnaire de l'opération.)

En cas d'accord, la dépense, soit 2 592 € sera imputée sur le chapitre 65.04.65738.94036 CS 400 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 65.04.6574.94036 CS 400 inscrit au BP 2006.

II - aux organismes privés d'enseignement et associations

- * 376 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 23 élèves à Olomouc (République Tchèque) du 27 avril au 4 mai 2006 (versement au Foyer Socio-Educatif).
- * 1 220 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 18 élèves à Huddersfield (Angleterre) du 1^{er} au 9 février 2006
- * 256 € au Lycée Pergaud pour l'accueil de 16 élèves de Huddersfield du 2 au 9 mars 2006 (versement au Foyer Socio-Educatif).
- * 288 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 16 élèves à Londres (Angleterre) du 3 au 9 février 2006.
- * 350 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 21 élèves à Croydon (Angleterre) du 29 mars au 7 avril 2006.
- * 296 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 21 élèves à Heidenheim (Allemagne) du 3 au 8 avril 2006.
- * 161 € au Lycée Saint-Paul pour le déplacement de 15 élèves à Grosseto (Italie) du 24 mars au 1^{er} avril 2006.
- * 341 € à l'Association Franco-Finlandaise pour le déplacement de 13 personnes à Kuopio (Finlande) du 28 décembre 2005 au 4 janvier 2006.

Ces subventions seront attribuées sur présentation d'un compte-rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 3 288 € sera imputée sur le chapitre 65.04.6574.94036 CS 400 inscrit au BP 2006.

Le Conseil Municipal est appelé à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ces propositions.

Mme JEANNIN, Mme BULTOT, M. ROIGNOT, M. ALAUZET, Mme PANIER, M. BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. BOURQUE, Mme DUFAY, Mme LAMY, Mme CRABBÉ-DIAWARA, Mme DAHAN, M. DAHOUI n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 29 mai 2006.